

Par dépôt électronique

Le 21 avril 2023

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette

Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
11^e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-3719
frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Rapport annuel 2022 du Transporteur

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose en version électronique¹, auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie »), les pièces suivantes de son rapport annuel 2022, en conformité avec l'article 75 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* :

- HQT-1, Document 1 - Nouvelles exigences et renseignements produits
- HQT-3, Document 1 - Besoins et revenus des services de transport
- HQT-3, Document 2 - Statistiques du réseau de transport
- HQT-3, Document 3 - Ententes de raccordement
- HQT-3, Document 4 - Suivi des engagements d'achat de type Toulnostouc
- HQT-4, Document 1 - Autres renseignements (*sauf la section 1.2*)
- HQT-5, Document 1 - Application du Code de conduite du Transporteur (*partiel*)
- HQT-5, Document 2 - Bilan des plaintes

Le Transporteur déposera les pièces HQT-6, Documents 1 et 1.1 visant l'état d'avancement de ses projets majeurs, au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de mai 2023, soit le ou avant le 31 mai 2023².

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.

² D-2017-021, par. 120, p. 36.

De plus, dans le contexte des travaux inhérents à la mise en place d'Une Hydro, les pièces HQT-2, Documents 1 et 2 ainsi que les éléments à compléter des pièces HQT-4, Document 1 et HQT-5, Document 1 seront déposées ultérieurement.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

p.j.